

IMPORTANT

ZONAGE DISPOSITIONS (2010-050)

S'appliquant à l'ensemble du territoire



Les aires libres aménagées en pelouse doivent être entretenues régulièrement de façon à conserver un aspect de propreté à la propriété.

Les allées pour piétons, accès pour voitures automobiles et les espaces de stationnement doivent être entretenus de façon à assurer la sécurité d'accès en tout temps dans des conditions normales d'utilisation. Les aires libres doivent être maintenues dans un état constant de propreté, être exemptes de plantes vénéneuses ou nuisibles et gardées libres en tout temps de rebuts, de déchets et de débris de toute sorte. Tout arbre mort doit être abattu.

Lorsque la topographie ou la présence d'affleurements rocheux l'obligent, les cours arrière et latérales peuvent être laissées à l'état naturel.



Les journées de la culture

Le 25 septembre 2021, nous vous convions à ce rendez-vous culturel annuel.

PROGRAMME

- 9 h - Lecture d'un conte musical par Lucie Lambert, accompagnée par Kim Drouin-Radcliffe
- 10 h - Atelier d'écriture de chanson par Kim Drouin-Radcliffe et Simon Gaboury
- 13 h - Conférence en archéologie par Érik Langevin (heure et endroit à confirmer)
- 17 h à 19 h - Lancement du livre "Si Bergeronnes m'étaient contées, volume 2" écrit par Pierre-Julien Guay
- 19 h - Atelier d'écriture par Christine Gilliet

Détails à venir sous peu sur la page Facebook de la municipalité.

Pour informations, contactez Sara Brisson au 418 232-6244 poste 1232 ou au developpement@bergeronnes.com

je me présente!

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Je ne ferai pas la différence.

Devenir une élue ou un élu municipal

Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de notre municipalité, vous aimez travailler pour le bien commun, vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants à celles et ceux qui souhaitent s'engager. Lors des prochaines élections générales municipales, le **7 novembre 2021**, les citoyennes et les citoyens seront invités à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de notre municipalité.

Il est important de bien comprendre le milieu municipal afin de participer activement à la vie démocratique de notre milieu.

Et pourquoi ne pas poser votre candidature lors des prochaines élections pour occuper l'un des postes d'élu ou encore inviter quelqu'un à le faire?

Période de dépôt des déclarations de candidature:
Du **17 septembre au 1^{er} octobre 2021**.

Des questions sur le rôle des personnes élues ou sur le processus de mise en candidature?

1 844 844-8466

jemepresente.gouv.qc.ca



La Municipalité des Bergeronnes
aimerait remercier tous ses
employés étudiants pour leur bon
travail durant la saison 2021...

Koralý, Alicia, Guillaume et
François

Nous vous souhaitons une bonne
rentrée!

Merci!



INVITATION

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION MUNICIPAL

LE 20 OCTOBRE 2021
À PARTIR DE 18 H 00

ÉDIFICE MUNICIPAL DES BERGERONNES

RÉSERVEZ VOTRE PLACE AUPRÈS DE SARA
AU 418 232-6244 POSTE 1232 OU AU
DEVELOPPEMENT@BERGERONNES.COM

Compost

Vos points de dépôt

- Restaurant Le Boisé
- Épicerie GLR
- Kiosque touristique
- Édifice municipal
- Explos Nature



Matières acceptées dans le bac brun

Fruits et légumes
Pâtes alimentaires, pain, riz
Marc de café (filtre inclus) et sachets de thé
Coquille d'œufs (uniquement les coquilles)
Serviettes de table et papier à main
Emballages d'œufs
Papier journal imbibé (que vous utilisez à la
cuisine)

Matières refusées dans le bac brun

Restes de table
Viande, poisson et os
Produits laitiers
Matières grasses (friture, huiles)
Matières plastiques (ex. pellicules, sacs
biodegradables)
Végétaux malades ou infestés d'insectes,
herbe coupée ayant été récemment traitée
avec des herbicides ou des insecticides,
grande quantité de cendres ou aiguilles de
conifères.



Congélateur
communautaire

Bientôt aux Bergeronnes

Un congélateur communautaire
sera en libre-service, ouvert à tous
et contenant les surplus ou
invendus alimentaires mis à
disposition de toute personne
désirant en profiter et ce,
gratuitement.



Événement à venir...

INAUGURATION DE LA NOUVELLE VOIE
CYCLABLE VÉLOROUTE DES BALEINES

DATE À VENIR EN OCTOBRE!

Prochain versement des taxes municipales

1 SEPTEMBRE 2021